

ARRÊTÉ N° 2024 - 43

RELATIF AUX JURYS D'EXAMEN DU DIPLÔME DE L'ÉCOLE DE L'AIR – 2024-2025

L'Administrateur provisoire de l'Institut d'études politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu la convention de partenariat entre l'Institut d'études politiques et l'École de l'Air et de l'espace signée le 7 septembre 2021 ;

Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys d'examen du Diplôme de fin d'études du parcours École de l'Air pour l'année universitaire 2024-2025 sont composés :

- 1^{ère} année (semestres 1, 2 et session 2)

Président : Walter BRUYERE-OSTELLS (PR),

Suppléant : Nicolas BADALASSI (PR),

Membres : Sophie GARNIER (PRAG), Benoît LOPEZ (MCF École de l'Air), Benoît POUGET (MCF).

- 2^{ème} année : (semestres 1, 2 et session 2)

Président : Walter BRUYERE-OSTELLS (PR),

Suppléant : Nicolas BADALASSI (PR),

Membres : Sophie GARNIER (PRAG), Benoît LOPEZ (MCF École de l'Air), Benoît POUGET (MCF).

- 3^{ème} année

Président : Franck BIGLIONE

Suppléant : Walter BRUYERE-OSTELLS (PR),

Membres : Pierre REAL (Général de brigade aérienne), Nicolas BADALASSI (PR), Benoît POUGET (MCF).

Article 2 : Le Directeur de la formation et des études et la Secrétaire générale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 13 novembre 2024.

Franck BIGLIONE,
Maître de Conférences,
Administrateur provisoire.

TRANSMIS AU RECTEUR LE : 18/11/2024

AFFICHAGE ET PUBLICATION LE : 03/12/2024